Françoise Nicolas 91 quai de la Fosse 44100 Nantes France

_ _ _

francoise.nicolas@protonmail.com

Procureur de la République Tribunal Judiciaire de Rennes 7 rue Pierre Abelard CS 73127 35031 RENNES CEDEX

À Nantes, le 18/05/2022

Objet : Plainte c. Me BLEYKASEN pour atteinte à l'action de la justice Madame, Monsieur,

Dans l'attente de votre avis de classement à ma plainte par RAR n° 1A15718172307 avisé le 14/04/2022, ce rappel : « le fait qu'il a[it] agit à l'opposé des demandes d'information répétées de sa cliente (moi même). » Et en pièce jointe, la circonstanciation.

Veuillez agréer, Madame ou Monsieur le procureur, mes respectueuses salutations,

ducolas

Françoise Nicolas.

Françoise Nicolas / francoise.nicolas@hotmail.fr

<u>Mails adressés à Maître François Bleykasten</u> (2013-2020) (SMS restés sans réponse non pris en compte)

Date	Objet		Réponse de Me Bleykasten
20/03/2020	A nouveau, pourquoi cette absence de communication?	J'ai pris connaissance de l'ordonnance. Je suis à nouveau atterrée par votre manque de communication. Je ne comprends pas pourquoi vous ne me tenez pas informée des étapes si importantes pour moi (en l'espèce, depuis février 2019). Je ne comprends pas pourquoi vous ne me communiquez pas les mémoires en défense etc. Je comprends que vous soyez submergé de travail, mais c'est ma vie qui est en jeu et vous êtes mon avocat. Je vous ai fait confiance et je me sens régulièrement trahie. Il serait si simple pour vous, pour moi, de me communiquer les informations au fur et à mesure pour que je puisse réagir, vous donner des éléments concrets. Le passé étant ce qu'il est, je souhaite vraiment que nous continuions sur des bases conformes au simple bon sens, sachant que, et je le répète, c'est ma vie qui est en jeu.	Non
20/03/2020		Bonjour Madame NICOLAS, Je fais au mieux au vue des circonstances, n'ayant que difficilement accès à mon cabinet pour le moment et devant privilégier les urgences procédurales, puisque nous n'avons aucune certitude à ce stade que les délais venant à expiration dans cette période seront prolongés. Cela étant, vous trouverez ci-joint l'ordonnance, dans la quelle j'ai surligné le nom du témoin, l'acte d'appel interjeté dans le délai et la note d'honoraires de mes confrères, que je vous remercie de leur régler directement.	

Page 2 sur 27

			.go
20/03/2020	Documents/un journaliste part à Cotonou	Bonjour Maître, En l'absence de retour de votre part, je me permets de vous écrire à nouveau. Je comprends que les circonstances sont exceptionnelles depuis ce 17 mars, mais pour moi, elles le sont tout autant. Depuis dix jours, je vous demande de me communiquer l'identité de l'unique témoin direct de mon agression dont vous avez eu connaissance via le non-lieu. Cette information est essentielle pour moi. Il est inespéré qu'un journaliste soit au Bénin pour enquêter sur mon dossier. Une fois de plus, je ne comprends pas votre silence qui me porte préjudice. Chaque jour, chaque heure qui passe diminue mes chances de pouvoir mettre en oeuvre mon réseau au Bénin pour retrouver ce témoin	Oui
16/03.2020		Bonjour Maître, Je reviens vers vous pour insister sur la nécessité pour moi de recevoir les documents évoqués, et notamment l'identité de l'agent d'entretien. Je ne suis pas seule concernée. 1) Le documentariste qui travaille depuis 2017 sur un film consacré aux violences systémiques auxquelles je suis confrontée, est désormais associé à un producteur. Il est fondamental que nous ayons tous les documents que je suis supposée avoir (numéros Sagace, mémoires en défense, non-lieu). 2) Un journaliste part ce mercredi 18/3 enquêter à Cotonou. Il veut retrouver Armelle APLOGAN. L'identité de l'agent d'entretien serait, pour lui aussi, du plus grand intérêt. Il quitte Paris ce mercredi matin. En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération respectueuse,	Non
13/03/2020		Bonjour Maître, Ce mail a pour objet de vous faire savoir, que je reste sans nouvelles à ce jour de mon appel du non-lieu de ma plainte pénale. Or, il me semble avoir gardé de vos propos du 5 mars au téléphone, que la date limite était fixée à aujourd'hui, 13 mars. Je m'inquiète et vous saurai gré de m'indiquer ce qu'il en est et de m'envoyer les documents correspondants. Votre cabinet étant injoignable, je vous adresse ce maiL	Non

			_
11/03/2020	FW: Mise en demeure NICOLAS Françoise- Etr1192900000175	Bonjour Maître, Pour information, je vous transmets cette mise en demeure hier reçue hier de m'acquitter d'une somme oorrespondant à mon salaire de juin 2018 majoré, suite à ma mise à la retraite d'office signifiée par mail fin juillet 2018. Pour mémoire, ma pension de retraite est de l'ordre de 900 euros. Je ne vais pas donner suite. Contactés, les services sociaux de la ville de Nantes se sont déclarés incompétents et m'ont demandé	Non
		de faire un recours auprès du Défenseur des Droits. Dans mon histoire, il y a eu deux lanceurs d'alerte:	
		 mon N+2, sur les détournements de fonds publics à l'échelle de l'ambassade. William BENICHOU en fit rapport à la DRH du ministère des Affaires étrangères (Nathalie Loiseau), copie à l'Elysée, en me qualifiant de « pivot du dispositif » (mon budget était le seul à être illimité) moi, sur les dossiers vides imputés budgétairement, en mon nom, par des mails adressés à ma hiérarchie, puis à l'administration centrale. 	
		Suite à ce rapport, William BENICHOU fut exclu (temporairement) du ministère et fut alors accueilli dans l'équipe de son ami Jacques TOUBON. Neuf ans, plus tard, Jacques TOUBON, Défenseur des Droits a cédé aux pressions du ministère, et m'a refusé toute protection (en m'écrivant « sans nier la réaliste des faits que vous évoquez, vous AURIEZ signalé vous AURIEZ été agressée mais comme vous AURIEZ agressé votre collègue, toute est normal ». Je n'alourdis pas ce mail par des PJ mais je peux tout prouver.	
09/03/2020	Avocat à Nantes	Par ailleurs, je vous rappelle ma demande toujours réitérée: les numéros SAGACE de mes deux procédures administratives en cours pour me permettre d'avoir connaissance des audiences et les mémoires en défense du ministère des Affaires étrangères de juin 2009 et août 2009 dont l'existence m'a été apprise par le tribunal administratif de Nantes. Le tribunal m'a bien sûr renvoyée vers vous pour les obtenir. Je ne comprends pas votre silence.	Non
06/03/2020	Armelle Aplogan	2) un journaliste part prochainement à Cotonou avec l'idée de rencontre Armelle APLOGAN. Il prépare un livre sur les pratiques des ambassades françaises dans ses anciennes colonies. Son nom est Michaël PAURON. L'identité de l'agent d'entretien l'intéresserait sûrement.	Non

Page 4 sur 27

29/10/2019	130255 NICOLAS/	Bonjour Maître Bleykasten,	Non
	Ministre AE	A nouveau je reviens vers vous pour obtenir:	
		- les numéros SAGACE de mes dossiers en cours,	
		- les mémoires échangés en juin avec le ministère des Affaires étrangères concernant ma retraite d'office (avant l'audience)	
		- le mémoire en défense adressé en août par le ministère des Affaires étrangères concernant ma demande de protection fonctionnelle selon une information obtenue auprès du TA de Nantes.	
07/06/2019	Rép.: Remboursement de mon salaire de juin 2018/	Bonjour Maître, Je reçois aujourd'hui un commandement de payer mon salaire de juin 2018 suite à ma mise à la retraite	Non
	Commandement de payer	d'office (850 euros mensuels).	
		Je vous remercie d'avance de me faire savoir si je peux opposer à ce paiement ma contestation devant un tribunal de cette mise à la retraite forcée. Que dois-je faire?	
05/04/2019	Aide sollicitée (pour un ami)	Sans objet	
28/02/2019		Bonjour Maître,	Non
	Demande de numéros SAGACE	Ce mail a pour objet de connaître les numéros SAGACE de mes deux dossiers en cours devant le	
	SAGACE	TA de Nantes afin de suivre leur évolution:	
		- demande de protection fonctionnelle,	
		- contestation de ma retraite d'office.	
		Par ailleurs, pouvez-vous me renseigner s'il-vous-plaît quant aux actes de procédure envisagés en	
		2017 pour débloquer l'instruction de ma plainte pénale pour tentative de meurtre? Je pense notamment à votre suggestion de demander à un médecin légiste son avis sur la base de la	
		photo de mon cou abrasé pour déterminer la possibilité létale de la strangulation.	
		(à cet effet, j'ai adressé en janvier 2017 un jeu de photos couleur sur papier glacé, format A4, à vous- même et au tribunal).	

Page 5 sur 27

		• •	age 3 Sui 2
06/02/2019	Dossier 130255/Eléments nouveaux	Bonjour Maître Bleykasten, Je me permets de reprendre contact avec vous au sujet de ma plainte pénale pour tentative de meurtre et de ma mise à la retraite. (dossier n° 130255) 1) Pour mémoire, la plainte pénale déposée a été déposée en juillet 2015 pour des faits de janvier 2010. En janvier dernier, j'ai à nouveau écrit au Procureur de la République de Nantes pour avoir des informations sur l'instruction de ma plainte (PJ 1) Dans cette lettre, j'expliquais que, en plus des conséquences psychologiques, cette situation avait des conséquences très concrètes pour moi, telles que: - une plainte en diffamation pour avoir évoqué cette plainte dans une interview, - ma mise à la retraite d'office, et l'audience de référé au cours de laquelle le ministère a pu prétendre que j'avais été incarcérée au Bénin. Je n'ai eu aucune réponse. Comme d'habitude. Le secrétariat du greffe du tribunal m'oppose que la seule façon d'obtenir des informations est de passer par votre intermédiaire, d'où ce mail. Le juge d'instruction aurait changé. Mon dossier serait désormais au cabinet de Monsieur Olivier WEISPHAL, cabinet F, n° 15/66, n° de Parquet: 15 240 074 (note du secrétariat du greffe en PJ 2).	Non
11/12/2018	Actes de procédure/ Défenseur des Droits	Bonjour Maître Bleykasten, Ce mail a pour objet de savoir si vous avez pu faire progresser au moins deux de mes procédures qui restent en cours (tentative de meurtre, mise à la retraite) en demandant des actes de procédure. Nota: concernant ma mise à la retraite, le ministère des Affaires étrangères me réclame à ce jour un solde d'environ 6.000 euros.	Non
30/10/2018	130255NICOLAS/Ministre AE En réponse à mail Bleykasten reproduit ci- dessous	Bonjour Maître Bleykasten, Je reviens vers vous suite à votre mail du 16 octobre. Pourrions-nous échanger s'il-vous-plaît quant à la suite de la procédure?	Non

		Fi	age 6 sur 2 <i>1</i>
	Dans la suite de ce mail de Maître Bleykasten du	Bonjour Madame NICOLAS,	
	16/10/2018	vous trouverez ci-joint l'ordonnance, qui rejette malheureusement notre requête.	
	NdR: nous n'en avons donc pas parlé contrairement à ce qu'il me proposait	Ma motivation est inversement proportionnelle à la durée des débats, puisqu'elle est quasi- inexistante. On déduit que l'urgence a été admise, puisque l'ordonnance n'est pas rejetée sur ce motif. Le magistrat estime, sans dire pourquoi, que l'illégalité de la décision de vous placer en retraite n'est pas établie à ce stade du dossier.	
		A mon sens, il convient d'engager une demande d'expertise judiciaire, afin de faire établir l'absence d'état d'invalidité et la possibilité d'un reclassement. Si nous obtenons des conclusions favorables en ce sens, nous pourrions toujours réintroduire une demande de suspension.	
		Je reste à votre disposition pour en discuter.	
		Avec mes meilleurs sentiments.	
23/10/2018	130255NICOLAS/Ministre AE	Cette position édifiante du DDD est une péripétie de plus. L'urgence est le recours contre le délibéré du TA de Nantes. Souhaitez-vous que je demande une nouvelle expertise au Dr Pierre BARBIER du CHU de Nantes?	Non
10/10/2018	Certificat de mon médecin généraliste	Sob	
10/10/2018	TR: notice d'assurance prêt immobilier	Sob	
10/10/2018	Assurance prêt immobilier	Sans objet	
03/10/2018	Dossier retraite	Bonjour Maître Bleykasten, Je vous en remercie. Je viens de vous faire un virement qui sera effectif ce 4 octobre	
26/09/2018	Plainte en diffamation/	Bonjour Maître, Je vous prie de trouver en PJ le délibéré du TGI de Paris. Je vous laisse apprécier si une réplique pénale pourrait être opportune en raison, notamment, de l'étouffement de ma plainte pénale contre X pour tentative de meurtre. (!!!!!!!!!!!)	Non

Page 7 sur 27

		•	age / sur 2
22/09/2018	Rép.: Documents pour étayer un référé	Sob	
21/09/2018	Document pour étayer un référé		
17/09/2018	Référé éventuel/premiers éléments	Sob	
30/08/2018	Revenus/Film en préparation	Sob	
13/08/2018	Contestation retraite d'office	Sob	
13/08/2018	Contestation de ma retraite d'office	Sob	
08/08/2018	Mise à la retraite d'office	Sob	
26/07/2018	TR: NICOLAS Françoise_retraite	Sob	
12/06/2018	1302555NICOLAS	Sob facture	
27/03/2018	Placement d'office en retraite	Bonjour Maître, Ce mail concerne la décision de mon administration de me placer d'office en retraite anticipée. Avez-vous pris connaissance du dossier que je vous ai adressé ce 21 février afin d'introduire un recours contre cette décision?	Non
06/03/2018	Diffamation-Conolusion d exulté par le TGI de paris	Bonjour Maître, Je vous prie de trouver en PJ un courrier du Procureur de la République près le TGI de Paris concluant à la nullité de la plainte en diffamation portée contre moi par mon ancienne hiérarchie à l'ambassade de France au Bénin.	Non

Page 8 sur 27

		'	age o sur A
21/02/2018	Recours contre mon placement en retraite d'office		
08/01/2018	Rép.: Plainte en diffamation	Maître, Je vous remercie de votre attention. Si vous le souhaitez, je vous enverrai une version papier et/ou scannée de ces documents avec les passages retenus pour ma défense surlignés. (mais, je ne pourrai pas le faire avant le 17 janvier). Enfin, je réaffirme mon souhait de répondre à cette plainte en diffamation par une plainte pour dénonciation calomnieuse.	Non
07/01/2018	Plainte en diffamation PJ 21 à 32		
07/01/2018	Plainte en diffamation PJ11 à 20	Est-ce que ce courrier me permet d'engager en retour une plainte pour dénonciation calomnieuse? Il me semble qu'une telle plainte aurait pour effet, notamment, de sortir du néant ma plainte pénale contre X pour tentative de meurtre.	Non
07/01/2018	Plainte en diffamation		
06/01/2018	Plainte en diffamation	Je vous transmets par mail séparé les éléments que je souhaite produire à l'appui de ma défense et dans le cadre d'une plainte en dénonciation calomnieuse. + facture	Non
04/12/2017	Rép.: Plainte en diffamation	Sob	
27/11/2017	Rép: 130255NICOLAS		

27/10/2017	Réf 130255-Nicolas	Bonjour Maître,	Non
	Nota: m'informe le 27/11 d'une audience à la CAA le 15/12 Je n'avais donc pas numéro SAGACE	Je vous remercie de cette information. Dans ces circonstances, il est effectivement inutile que vous vous déplaciez. Je me rendrai à cette audience et vais en informer un organe de presse spécialisé et intéressé (http://www.presspepper.fr) Par ailleurs, je vous saurai gré de m'informer des suites de l'instruction de ma plainte pénale. Pour mémoire, vous aviez envisagé en janvier dernier de demander deux actes de procédure (l'avis d'un médecin légiste sur la base de la photo de mon cou abrasé afin de déterminer l'intention homicide de mon agresseur; la demande du registre des entrées à l'ambassade afin de déterminer l'identité de l'homme qui a interrompu la strangulation). Qu'en est-il? Veuillez noter que le Procureur de la République de Nantes n'a jamais répondu à mes demandes d'information sur l'instruction en cours. De même, ce Procureur n'a jamais répondu aux demandes répétées du Défenseur des Droits d'enquêter auprès du ministère des Affaires étrangères, ce qui a entraîné à ce seul motif le classement de mon dossier de lanceur d'alerte (octobre 2017). De ce fait, j'ignore également le nom du magistrat instructeur qui a dû reprendre mon dossier après le départ en retraite de Madame Elisabeth Croizé en juillet. En avez-eu communication?	
12/08/2017	Mondafrique/Fr	Sob	
18/07/2017	130255NICOLAS/Ministre	Bonjour Maître, Suite à un article publié par un journaliste de référence (http://mondafrique.com/nathalie-loiseau-tuer/), j'ai eu un échange téléphonique avec mon premier chef de bureau, William BENICHOU. Il avait été chassé par l'ambassadeur au moment où je tombais dans un piège tendu par l'ambassadeur. Monsieur BENICHOU m'a expliqué qu'il avait alors eu parfaitement conscience de ce qui se tramait à l'ambassade en matière de détournements de fonds publics et de ma place pivot dans le dispositif. Il a informé officiellement le ministère des Affaires étrangères de ses constatations dans un rapport à l'été 2009. De même, il en avait informé l'Elysée. Ces rapports seraient sans doute utiles dans le cadre de ma plaine pénale pour tentative de meurtre. Merci à cet égard de me faire savoir si vous avez demandé les actes de procédure envisagés le 7 janvier dernier.	Non
06/07/2017	Quatrième expertise	Sob	

Page 10 sur 27

19/06/2017	Résultat de la troisième expertise	Bonjour Maître Bleykasten, Je vous prie de trouver en PJ l'avis de la troisième Commission de réforme du 13 juin 2017 et la décision de l'administration. Une quatrième expertise médicale est annoncée pour déterminer la date de consolidation ainsi que l'évaluation des séquelles et un éventuel taux d'incapacité permanente partielle. N'ayant jamais rencontré la Directrice des Ressources Humaines, auteur de la lettre, et du fait de la présence à la Commission de réforme du Dr Olivier Vergely, qui joua un rôle très actif dans le piège du printemps 2009 tendu par l'ambassadeur pour m'écarter de l'ambassade, je lui écris une lettre pour rappeler certains faits (ma situation de lanceur d'alerte, l'agression qualifiée au plan pénal de tentative de meurtre, les illégalités et obstructions constatées) et souligner que, puisque mon élimination physique n'a pas abouti, c'est ma mort professionnelle, et donc sociale, qui est organisée depuis des années sous la responsabilité des DRH qui se sont succédés. J'aurais aimé avoir votre avis à tous égards, mais ouvrirez-vous seulement ce mail? A quoi bon vous envoyer un recommandé auquel vous ne répondrez pas? Je vous envoie le document car il me semble normal de le faire. Toutefois, je ne peux que déplorer à nouveau votre absence de réaction à notre bref échange téléphonique du 19 mai, à mon courrier recommandé du 12 juin.	Non
15/02/2017	Réf 130255-Nicolas	Bonjour Maître, Ce mail a pour objet de savoir si vous avez engagé les démarches dont nous avions parlé le 6 janvier (avis d'un médecin légiste, demande des registres d'entrées de l'ambassade, demande de jugement anticipé auprès de la cour d'appel administrative de Nantes). Chacune de ces démarches est essentielle pour moi. Toutefois, j'ai bien conscience que l'argent est le nerf de la guerre et si j'ai bien compris, vous aviez décliné l'idée que je prenne moi-même contact avec la cour administrative. Je reste toujours disposée à le faire, de même pour toute autre démarche, avec votre accord bien sûr. Par ailleurs, j'espère que nous pourrons échanger afin que je puisse orienter ma réflexion, mes analyses, la fourniture de documents dans le sens de « la manifestation de la vérité ». En effet, comme je vous l'ai écrit, j'ai du mal à saisir ce qui peut retenir l'attention du juge d'instruction alors qu'elle est confrontée à des incohérences majeures sans sembler les prendre en compte.	Non
09/01/2017	130255-Nicolas c/		
17/12/2016	Rép: 120255NICOLAS/ Ministre AE		

Page 11 sur 27

			,
07/12/2016	Reconnaissance de l'imputabilité au service de mon arrêt de travail depuis le 9/12/2015	Bonsoir Maître, Ce mail a pour objet de vous informer de la reconnaissance par le ministère de l'imputabilité au service de mon arrêt de travail depuis le 9 décembre 2015 et de mes hospitalisations (en PJ). Par ailleurs, concernant l'instruction de ma plainte pénale contre X pour tentative de meurtre déposée en juillet 2015, je me heurte au fait que les dossiers des détenus sont prioritaires. A cet égard, pourriezvous demander la copie du dossier d'instruction au magistrat instructeur du TGI de Nantes, Madame Elisabeth Croizé?	Non
15/11/2016	Résultat contre-expertise/ loi Sapin 2	Bonjour Maître, Je vous prie de trouver en PJ le résultat de la contre-expertise demandée par le ministère des Affaires étrangères. Le nouvel expert se déclare favorable à l'imputabilité au service de mon arrêt de travail depuis le 9/12/2015 et de mes hospitalisations de 2015 et 2016. Par ailleurs, le vote de la loi Sapin 2 ce 8/11/2015 est supposé m'ouvrir de nouvelles possibilités de réparation en ma qualité de "lanceur d'alerte", puisque je peux attester de mon signalement auprès de ma hiérarchie de "graves dysfonctionnements comptables", etc. J'ai à nouveau saisi il y a peu le Défenseur des Droits suite à son invitation à le (re)faire sur un réseau social. Pouvons-nous envisager d'échanger à cet égard?	Non
17/10/2016	Derniers développements/échange souhaité	Bonjour Maître, Je reprends contact avec vous pour échanger avec vous car ma situation se dégrade toujours davantage. Je ne sais plus quoi faire confrontée à toujours plus d'illégalités. La décision illégale de l'administration de reporter l'examen de l'imputabilité au service de mon arrêt de travail à début 2017, avec donc mon maintien à demi traitement, me met dans une situation impossible. Le service des impôts me réclame ainsi plus de 500 euros par mois quand j'ai démontré que mon demi traitement (1200 euros) couvrait à peine mes charges fixes. Ce seul 17 octobre, les impôts me prélèvent ainsi 802 euros Je vais déposer un dossier en commission de surendettement. Faut-il attendre une interdiction bancaire? Une saisie d'huissier? Je ne conteste pas le bien-fondé de l'impôt, toutefois, je me retrouve dans cette situation intenable du fait de l'accumulation d'illégalités que vous connaissez. N'y a-t-il rien à faire? Tous les dossiers en cours se caractérisent par leur constante dégradation. Serait-il possible de faire un point, même rapide?	Non

Page 12 sur 27

		•	ge 12 Sul 2
29/08/2016	Commission d réforme	Bonjour Maître, Je vous prie de trouver en PJ un courrier de mon administration accompagné d'un copie du rapport d'expertise effectuée par un psychiatre qu'elle avait mandatée. Ce dernier conclut à l'imputabilité entière aux conséquences de "l'accident de service" de 2010 de mon arrêt de travail depuis décembre 2015. La Commission de réforme est annoncée au 26 septembre. Je profite de ce mail pour vous rappeler mon inquiétude quant à l'obstruction constatée dans l'instruction de ma plainte pénale.	Non
18/08/2016	Plainte pénale bloquée	Bonjour Maître, Je vous écris en complément de mon courrier de début juillet pour revenir sur le traitement réservé à ma plainte pénale. Je ne peux pas prouver les propos tenus fin juin par la magistrate en charge du dossier, Chantal Croize ("les dossiers des détenus sont prioritaires"). Toutefois, en se basant sur les seuls faits, n'est-il pas possible de faire quelque chose? Pour mémoire, cette nouvelle plainte pénale a été déposée le 15 juillet 2015. Je me suis acquittée de la consignation le 29 octobre 2015. N'y a-t-il pas obstruction manifeste, alors que tant d'éléments de preuve ont été fournis, que mon agresseur est protégé, rémunéré, honoré par l'Etat français, qu'il en va de même pour les autres personnes mises en cause? Les faits remontent à janvier 2010 et j'en subis toujours les conséquences et les représailles.	Non
06/06/2016	Appel du jugement	Bonjour Maître, Je viens d'apprendre par la cour administrative de Nantes que vous aviez faxé une requête la semaine dernière. Je vous en remercie.	Non
06/06/2016		Bonjour Maître Bleykasten, Ce courriel a pour objet de vous informer que je suis sortie de l'hôpital ce 31 mai, après un mois et demi d'hospitalication. Le compte-rendu d'hospitalisation devrait à nouveau être très clair quant au lien direct avec les représailles dont je fais l'objet et même, en l'espèce, avec les conséquences de l'agression à mon bureau. Je profite de ce mail pour vous demander si vous pensez faire appel du jugement du tribunal administratif de Nantes du 5/4 qui m'a refusé le bénéfice de la protection fonctionnelle au titre de l'intérêt général et n'a pas traité ma demande d'une enquête administrative. Vu ma situation matérielle, je comprendrais que vous ne le fassiez pas. Je tenterai alors de déposer quelque chose, sachant que l'enjeu est nul. Nous savons à quoi nous attendre.	Non
27/05/2016	Reçue par M. Raimbourg		

Page 13 sur 27

			_
19/05/2016	130255NICOLAS		
29/04/2016	Affaire 130255	Bonjour Maître ,	Non
		Je reprends contact suite aux messages laissés à votre secrétariat, du fait de l'échéance du 4 juin pour interjeter appel du jugement du TA de Nantes que vous m'avez communiqué, ce, dans la perspective à terme de la CEDH puisque les dés sont grossièrement pipés.	
		Quel est désormais le niveau de recours ? Cour d'appel administrative ou Conseil d'Etat? A cet égard , j'ai écrit cette semaine à Monsieur Sauvé, vice-président du CE, via son service de presse pour l'interpeller sur les cas de Ghislaine Duret et le mien.	
		Nous savons tous deux la mascarade qu'est/sera ce recours . Par ailleurs, le temps nous est compté. Je comprends que le recours doit être présenté avant le 4/6. Même si c'est une question de pure forme (cf paragraphe précédent).	
		Pour son financement et celui de vos honoraires , je ne sais que dire. J'ai l'appui d'un collectif "le lobbying citoyen" qui a lancé une cagnotte en ma faveur. Mon histoire commence à être connue Tant de choses que la rareté de nos échanges ne m'a pas permis de vous en tenir informé. Je fais de mon mieux, seule. J'ai bien conscience de votre contrainte économique.	
		En tout état de cause, il serait souhaitable que nous échangions a minima pour que je sache quelle juridiction saisir et comment je dois envisager les jours/semaines à venir.	
		En vous remerciant de votre attention, Bien à vous , Françoise Nicolas	
		P.S.: 1) j'ai demandé à JM Ayrault le bénéfice de loi Cahuzac (ce 30/3). Sans réponse à ce jour. 2) le député Lassalle vient de me manifester son plein soutien via Claude et Mado Le Duff (qui n'ont plus rien à voir avec SOSFV au cas où vous l'ignoreriez) et en corrélation, la mobilisation de ses collaborateurs.	

Page 14 sur 27

14/04/2016	RE: 130255NICOLAS	Bonsoir Maître,	Non
		Je découvre ce jugement qui avait été annoncé pour le 19 avril. Je suis effondrée, bien sûr. Il est tellement partial, de façon si grossière, qu'on le croirait rédigé par l'ambassadeur que je mets en cause. Quelle ironie qu'il soit fondé sur "l'intérêt général", alors que je suis reconnue partout comme ayant été "lanceur d'alerte" bien malgré moi. voir https://www.youtube.com/watch?v=EOstSb-95nQ entre autres Je suis en arrêt de travail jusqu'au 30 avril, confrontée à des obstructions sans fin. Pour tout. Je vais donc demander à reprendre mon "activité", malgré le refus des médecins, pour revenir à un plein traitement. Je suis à votre disposition pour en parler à tout moment à votre convenance à partir de demain, sauf ce vendredi-après-midi.	
09/03/2016	130255NICOLAS	Sob	
21/12/2015	Harcèlement moral	Bonjour Maître, Je reprends contact suite à notre très bref échange téléphonique d'il y a deux semaines. J'avais cru comprendre que votre projet de réponse au ministère était prêt, mais sans nouvelle de votre part, j'ai dû mal comprendre. Pour que les choses soient claires, j'ai tenté de me suicider le 9 décembre à 6h30 (raptus). L'élément déclencheur aura été de voir écrit la veille, de façon très explicite, le lâchage par la CFTC, le seul syndicat à avoir osé me "défendre" à ce jour (=un= courrier au DRH en mars 2013). Ayant écrit deux mails sous somnifères au permanent syndical en charge de mon dossier, une "alerte suicide" a été déclenchée à Paris, répercutée à Nantes. Je ne suis restée hospitalisée "que" neuf jours, à ma demande expresse, afin de m'efforcer de préserver encore un peu mon entourage proche (ma fille passait des examens). Vous aurez compris que je fais l'objet d'un harcèlement moral caractérisé, violent, quotidien, tant au niveau de Nantes que venant de Paris. Je ne vais ici en faire l'inventaire. Et ce n'est pas faute d'avoir alerté en interne ET en externe en me heurtant, encore et toujours, à des fins de non-recevoir (mails). Je suis donc amenée à prendre en compte cet état de fait que j'ai négligé. Etant à bout de ressources matérielles, une demande de protection fonctionnelle devra s'imposer à nouveau à cet égard. J'ai bien sûr à disposition nombre d''écrits. Je dois savoir si je peux compter sur vous	Non

08/12/2015 Pouvons-nous échanger?

Bonjour Maître,

Non

Pouvons-nous envisager d'échanger?

Depuis avril 2013, nous ne nous sommes rencontrés qu'une seule fois. Notre dernier conversation téléphonique rapide remonte à fin 2014.

Ma situation au ministère est très dégradée (je suis désormais exilée au bout d'un couloir) et ma hiérarchie me manifeste toujours plus d'hostilité (j'en fais état depuis des mois au psychiatre qui me suit au CHU de Nantes).

Le seul syndicat qui m'a soutenue à ce jour (lettre à la DRH en 2013) ne me soutient plus et se fait le relais de la langue de bois de la DRH. C'est désormais acté. Les fonctions électives que j'ai prises dans deux instances, dont le CHSCT compétent en matière de harcèlement moral, me mènent à un constat d'échec. J'ai tenté de sensibiliser mes collègues à ma situation, mais personne ne veut risquer de se fâcher avec la DRH.

Je me suis entretenue la semaine dernière avec Elisabeth Badinter.

Elle était intervenue en juillet 2014 auprès du procureur de la République de Rennes du fait des obstructions constatées dans le traitement de ma première plainte pénale. Nous nous sommes rencontrées à la faveur d'un évènement organisé par la Fondation de la Vocation, créée par son père, et dont j'ai été lauréate en 1987. Je lui ai remis un courrier d'appel au secours et nous avons échangé à son initiative. Elle m'a appris avoir écrit à mon sujet à Laurent Fabius et ne pas comprendre le silence qui lui était opposé.

A cet égard, pour vous aider à comprendre ce "silence", je vous précise d'une part, que nombre d'articles de presse font état de l'extrême servilité du chef de l'Eta béninois, Thomas Boni Yayi, à l'égard des autorités françaises et que, d'autre part, l'ancienne plume de Laurent Fabius, Lionel Zinsou (Franco-béninois) a été nommé premier ministre du Bénin en juin 2015 et est le candidat déclaré du pouvoir en place aux élections présidentielles de février 2016.

Cela s'ajoute évidement à l'influence de l'ambassadeur que je mets en cause, à mes signalements de dysfonctionnements, etc.

J'ai vraiment besoin d'échanger avec vous tant que j'en ai encore la force.

Que se passe-t-il pour la demande de protection fonctionnelle? Allez-vous y répondre? Quid des accusations portées contre moi par le ministère dans son mémoire en réplique de septembre 2014?

Avez-vous pris contact avec François de Rugy, le député de Loire-Atlantique qui se proposait d'intervenir en juin dernier après en avoir parlé avec vous?

Page 16 sur 27

26/10/2015	Réponse souhaitée	Bonjour Maître,	Non
		Dans la perspective du règlement de la consignation relative à ma plainte pénale CPC avant le 30/10, je m'apprête à saisir l'Inspection générale des Affaires étrangères (cf texte ci-dessous) et je viens vers vous à cet égard pour vous poser une question:	
		Voyez-vous un inconvénient à ce que j'adresse la plainte avec CPC à cette Inspection?	
		Pour information, je cible un inspecteur, nouvellement nommé, pour des raisons précises que je préfère ne pas développer ici.	
16/10/2015	130255 NICOLAS/	Bonjour Maître,	Non
		Je vous adresse en PJ le tableau auquel je faisais référence, envoyé par le TA de Nantes. De mon point de vue, il peut être interprété de deux façons: - j'ai compris que vous aviez adressé un mémoire en réponse à la défense du ministère, - en fait, vous me faites prendre conscience que j'aurais dû comprendre que le tribunal vous avait communiqué le mémoire du ministère. Je me suis perdue dans des subtilités de langage et vous prie de m'en excuser.	
		de me suis perdue dans des subtilites de langage et vous prie de m en excuser.	
16/09/2015	RE: 130255NICOLAS	SOB/ Versement d'un consignation	
17/07/2015	RE: 130255NICOLAS	Sob/ version définitive plainte pénale	
16/07/2015	RE:TR: Vos honoraires	Pourriez-vous s'il-vous-plaît m'adresser la version définitive de la plainte? Elle intéressera le journaliste que je rencontre à Paris dans quelques jours (Bernard Nicolas)	Oui
01/07/2015	Participation à un	Bonjour Maître Bleykasten, Ce mail a pour objet de vous informer de ma prochaine participation à un documentaire sur la protection des lanceurs d'alerte par le journaliste Bernard Nicolas. Nous nous rencontrerons à Paris la semaine du 20 juillet. Pouvez-vous me dire à cet égard si la plainte pénale pour tentative de meurtre a bien été déposée?	Non

			ge ir sui z
08/06/2015	Lettre du ministre	Je vous ai adressé en copie vendredi ma réponse à une députée, après que j'aie reçu la réponse du ministre des Affaires étrangères relative à ma situation suite à son intervention. Je me permets de revenir vers vous pour vous soumettre un projet de réponse. Je n'attends pas que cela résolve ma situation par magie. J'ai l'idée sous-jacente de diffuser au besoin cette réponse auprès des médias. Elle pourrait utilement illustrer le débat à venir sur la protection des fonctionnaires lanceurs d'alerte avec à l'automne le vote de la loi qui doit être présentée au Conseil des ministres ce 17 juin. D'avance, je vous remercie pour votre avis éventuel.	Non
05/06/2015	Re: Plainte modifiée	Sob	
21/05/2015	Avez-vous reçu mon dossier? Merci	Sob	
10/05/2015	Avez-vous reçu mon dossier?	Bonjour Maître, J'espère que vous avez bien reçu le dossier que je vous ai adressé le 20 avril. Pourriez- vous s'ilvous-plaît me donner une idée du délai dans lequel vous pensez me recontacter? De mon côté, je continue à avoir des contacts avec des journalistes, mais sans rien de concret. Tout est toujours reporté à plus tard. Je suis invitée à intervenir fin novembre à un colloque grâce à, et en compagnie de, Stéphanie Gibaud (lanceuse d'alerte UBS) Je rencontre ce lundi 11 mai un n-ième député et participe mercredi 13, à un comité technique ministériel qui devrait traiter, pour la première fois, du thème des lanceurs d'alerte au sein de mon administration, à la demande de mon syndicat	Non
18/04/2015	RE: Projet de plainte	Sob	

Page 18 sur 27

11/03/2015	Mes coordonnées à Nantes	Sob	
25/02/2015	Soirée de soutien aux lanceurs d'alerte à Paris	Par ailleurs, je profite de ce mail pour vous interroger sur le devenir de la demande d'une nouvelle instruction pénale concernant mon agression, de même que de la possible plainte en diffamation contre l'ambassadeur au vu de ses déclarations sous serment dans le cadre de la première "instruction".	Non
23/12/2014	Votre envoi du 10 décembre	Sob	
20/11/2014	FW: NICOLAS / APLOGAN	Sob Mail de Larzul	
20/11/2014	FW: NICOLAS / APLOGAN	sob Courrier de Larzul	
10/11/2014	William Bourdon	Ce mail a pour objet de vous informer d'un dernier développement de ma situation. Suite à l'annonce en octobre, sur France Inter, du lancement d'une Plate-forme Internationale des Lanceurs d'Alertes (PILA) et à l'interview de Stéphanie Gibaud (elle-même lanceur d'alerte, ancienne salariée d'UBS), j'ai pris contact avec elle. Après échanges de mails, nous nous sommes entretenues au téléphone ce vendredi. Elle m'a fait part de la proposition de Maître William Bourdon de me rencontrer. Je me suis permis de lui transmettre votre mail en précisant l'état de deux dossiers en cours (agression, demande de protection fonctionnelle). J'espère que vous n'y verrez pas d'inconvénient. J'ai également donné mon accord pour une médiatisation éventuelle de l'affaire (nous en avions été d'accord).	Non
21/10/2014	Avis éventuel suite Contenu mail intéressant	Dans mon témoignage à paraître aux éditions de l'Archipel (avant Noël, me dit-on), je ne faisais pas mention de cette procédure en cours. Je m'interroge sur l'opportunité d'en parler par crainte des représailles et puisque, une fois de plus, les juges me désavouent. Mais, en même temps, vu ce que je raconte, le fait de ne pas avoir fait de signalement sur la base de l'article 40 CPP n'a pas de sens. Je ne sais que penser d'où ce mail pour savoir si vous auriez éventuellement un avis à ce sujet. A terme, je pense qu'une action sur le fondement de la loi de décembre 2013 devra être engagée. Je reste écartée du processus d'affectation en poste (ex: non reçue en juin par l'affectataire venu à Paris rencontrer tous les agents de catégorie B ayant postulé à l'étranger (mail générique de la DRH). Mais pour moi, "son agenda ne lui permettait pas" (signifié par mail) alors que je m'étais immédiatement manifestée.	Non

Page 19 sur 27

15/10/2014	Proposition de Patrick CAHEZ (SUD)	Bonjour Maître,	Non
		Je me permets de reprendre contact pour savoir si vous avez obtenu les PV de l'instruction de ma plainte pénale.	
		Par ailleurs, ce mail a également pour objet de vous faire part d'une proposition de Patrick Cahez qui m'a écrit vous avoir rencontré à l'occasion de la défense d'un fonctionnaire, au titre de SUD Intérieur. Il est d'avis que ce que je dénonce est suffisamment grave pour l'intérêt général pour justifier la constitution de partie civile d'un syndicat à mes côtés. Il pense qu'il s'agit d'une possibilité à envisager pour renforcer ma défense et mes actions. Il est disposé à s'en entretenir avec vous en cas de besoin (patrick.cahez@gmail.com).	
18/07/2014	RE: NICOLAS/ APLOGAN - IMPORTANT	Sob Larzul/Badinter	

10/07/2014 Un livre à paraître, deux questions

Ce mail a pour objet de vous tenir informé de l'évolution de ma situation et de vous poser deux

1 - L'évolution de ma plainte pénale: bloquée.

L'instruction se passe de façon anormale. Le dossier est toujours bloqué à Tarascon depuis le 7 février (après avoir passé x mois à Montpellier en 2013). Maître Larzul, de Rennes, ne répond pas à mes demandes d'information, mon enquête personnelle n'a rien donné. Des "interventions" sont en cours, sans résultat à ce jour.

2 - Mensonges répétés de la DRH et une question.

A l'occasion de la CAP des catégories B, la question de ma situation a été posée. La représentant de la DRH a répondu que je n'étais pas affectée à l'étranger car je n'avais demandé que des postes en Afrique. C'est faux (et quand bien même). A ma demande d'obtenir l'extrait du PV me concernant, il m'a été répondu qu'il ne pourrait m'être communiquée que fin 2014 après qu'il ait été approuvé par la prochaine CAP des catégories B prévue en novembre. D'où ma première question: est-ce exact?

3 - Mes demandes de mutation toujours refusées.

Comme chaque année, je me suis pliée à la procédure de candidatures pour un départ à l'été 2015. Après avoir reçu un mail générique de la DRH de Nantes me demandant de prendre rendez-vous en conséquence avec un affectataire, il m'a ensuite été signifié en retour qu'il ne me recevrait pas pour cause de planning chargé.

Je continue à postuler sur les postes vacants correspondant à mes qualifications, refusés.

4 - Mon évaluation professionnelle 2014 est bonne.

A l'occasion de ma dernière évaluation professionnelle. ma hiérarchie souligne mes "qualités d'expression écrite et orale, talents sous-exploités dans le cadre de ses fonctions actuelles". J'attends d'avoir la version signée pour vous l'adresser.

5 - Médiatisation à venir (livre).

La publication de mon témoignage (en PJ) devrait être effective en septembre, octobre (éditions de l'Archipel). Le manuscrit initial écrit fin 2013 a été enrichi des développements des derniers mois. Je ne mentionne pas la procédure en cours sur la base de l'article 40 du code pénal.

Deuxième question: envisagez-vous une procédure sur la base de la loi de décembre 2013 portant protection des lanceurs d'alerte dans la fonction publique?

Non

Page 21 sur 27

			l
25/04/2014	Projet de réponse au DRH du MAE	Pour information, et en complément de mon mail du 10 mars, je vous envoie le courrier adressé à la Cour d'appel de Paris (signalement article 40 CPP).	Oui
		Concernant les conséquences de l'agression (en fait, aujourd'hui, plutôt les conséquences de l'attitude de mon administration à mon égard), je me rends désormais chaque semaine au CHU de Nantes, au moins jusqu'à l'été. Je vais bientôt atteindre la 50ème candidature non suivie d'effet.	
		Je profite de ce mail pour rappeler ma question quant à l'opportunité d'un référé pour que me soit reconnue la protection fonctionnelle	
10/04/2014	Deux nouveaux courriers de ma DRH/évaluation professionnelle	Pensez-vous nécessaire de répondre à ces courriers ? Je m'interroge sur le point de savoir si je le fais moi-même, comme par le passé, en démentant, ou si cette réponse à la DRH pourrait être l'occasion d'évoquer auprès de mon administration l'article 6 ter A de la loi du 6 décembre 2013 protégeant les lanceurs d'alerte dans la Fonction publique, puisque les créations de dépenses fictives sont avérées et que j'avais avisé ma hiérarchie et mon gestionnaire Paris des graves dysfonctionnements constatés (mails). Ce, indépendamment des axes d'action que nous avions envisagés en avril 2013 (reconnaissance des conséquences de l'agression, déroulement anomal de carrière). Qu'en pensezvous? Pourriez-vous m'aider en ce sens?	Non
25/03/2014	Signalement art 40 CPP CA Paris	Pour information, et en complément de mon mail du 10 mars, je vous envoie le courrier adressé à la Cour d'appel de Paris (signalement article 40 CPP). Concernant les conséquences de l'agression (en fait, aujourd'hui, plutôt les conséquences de l'attitude de mon administration à mon égard), je me rends désormais chaque semaine au CHU de Nantes, au moins jusqu'à l'été. Je vais bientôt atteindre la 50ème candidature non suivie d'effet.	Non
		Je profite de ce mail pour rappeler ma question quant à l'opportunité d'un référé pour que me soit reconnue la protection fonctionnelle.	

10/03/2014	Peut-on adjoindre un	Je reprends contact pour éclaircir un point. En effet, je pensais, à tort, que la procédure engagée	Non
	référé-suspension au RPEP?	devant le tribunal administratif de Nantes était un référé. Je viens de comprendre mon erreur, après avoir pris contact avec le greffe et je suis atterrée par le délai indiqué (18 à 24 mois), du fait de ma situation matérielle et des difficultés auxquelles je suis confrontée au sein du ministère (refus de mes candidatures sur des postes à l'étranger). Un référé-suspension serait-il envisageable?	
		Pour votre information, je viens d'apprendre que mon dossier pénal était reparti vers Tarascon, sans en connaître la raison. Il est déjà passé par au moins deux ambassades et Montpellier.	
		Cela fait bientôt un mois et demi que j'ai été contactée par le journaliste d'Envoyé Spécial. Il ne s'est plus manifesté, y compris après deux messages téléphoniques. Je lui ai adressé des documents dont vous avez connaissance mais aussi un enregistrement audio dans lequel un représentant de la DRH m'explique que "face à une ambassade organisée sur un mode dysfonctionnel" dans laquelle j'étais "arrivée tel un chien dans un jeu de quilles", je n'avais "pas voulu jouer le jeu".	
		Enfin, concernant le contexte de création de dépenses fictives à l'ambassade de France à Cotonou: - j'ai été contactée par l'ONG Transparency International qui souhaite évoquer mon cas à l'occasion du conseil d'administration de la section française, - sur le conseil du Service Central de Prévention de la Corruption, je m'apprête à opérer un signalement sur la base de l'article 40 du code de procédure pénale auprès du Procureur général près la Cour d'appel de Paris. Il fera suite au classement sans suite d'un signalement initial transmis fin 2012 par le SCPC. Le TGI de Paris a motivé son classement sans suite par le fait qu'il était dans l'incapacité d'enquêter sur les "violences" dont j'avais fait l'objet, alors que cela n'était pas du tout le sens de ma démarche.	
24/01/2014	Réf. 130255/NICOLAS	Sob	
14/10/2013	Pour avis/merci		
12/10/2013	Pour avis/projet de lettre à ma DRH-2	Pour information, je vous envoie un courrier que je me propose d'adresser à la DRH du ministère ce début de semaine, sauf objection de votre part.	Oui

Page 23 sur 27

		·α	je 23 Sur 2
04/09/2013	RE: 130255NICOLAS	sob J'accuse réception de documents	
26/08/2013	MAE/Demande de protection fonctionnelle	Vous trouverez en PJ la copie de la lettre adressée au ministre. Par ailleurs, je communique vos coordonnées à la journaliste de Marianne qui doit reprendre contact avec moi ce début de semaine.	Non
23/08/2013		Maître Bleykasten me répond Je ne vois aucune objection à ce que vous donniez suite à cette demande. Vous pouvez également transmettre mes coordonnées à la journaliste si elle souhaite me contacter. Sur le fond de votre dossier, 2 points sont à considérer: - le délai de recours à l'encontre du refus implicite de protection fonctionnelle expire le 2 septembre prochain. Je vous propose de faire un recours gracieux pour préserver le délai de recours contentieux et d'expliciter ce que nous en attendons exactement. Pourriez-vous en ce sens, me transmettre copie de la lettre de demande que vous aviez adressée? - je serai à Paris à plusieurs reprises en septembre. Je ne manquerai pas de vous proposer un rendez-vous pour convenir des autres suites à donner.	
22/08/2013	TR: Un article au sujet des ambassades pour Marianne	Bonjour Maître, Je me permets de vous transférer ce mail d un journaliste pour savoir si vous voyez un inconvénient à ce que j y réponde. En vous en remerciant,	Oui
16/08/2013	13 04 08/Nicolas	Bonsoir, Je reviens vers vous pour vous faire savoir que je suis à votre disposition pour vous rencontrer à tout moment à votre convenance (avec une préférence pour Paris).	Non

Page 24 sur 27

			90 2 1 001
16/08/2013	FW: 130255NICOLAS	Maître, Pour information, je vous transfère le mail du cabinet Larzul (cabinet rennais) qui, suite à la note de ma hiérarchie quant à ma façon de servir, m'oppose une fin de non-recevoir pour la suite de ma procédure engagée pour harcèlement moral.	Non
16/08/2013	FW: 130255NICOLAS/ Ministre AE	Maître, Je souscris à votre proposition de saisir le ministre d'une demande d'enquête administrative et d'une nouvelle lettre en réponse à la note me faisant grief de ma façon de servir, d'autant qu'à ce jour, l'envoi d'une première réponse n'a suscité aucune réaction (pour mémoire, je vous la renvoie). Je n'ai jamais été convoquée pour déterminer mes nouvelles attributions et Monsieur Roux a quitté ses fonctions. Je réponds en vrac à vos commentaires (je suis loin de mon domicile et ne parviens pas à ouvrir les fichiers de ma clé usb):	
14/08/2013		Chère Madame, je vous prie de trouver un courrier en pièce jointe. Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de mes sentiments distingués.	
18/07/2013	130255 NICOLAS/		

Page 25 sur 27

		9	10 20 3ui 21
18/07/2013	130255 NICOLAS/ Ministre AE	Bonsoir Madame NICOLAS, je m'excuse de n'avoir pu tenir l'échéance annoncée dans mon précédent message; l'activité a été très soutenue pour un mois de juillet et je tente de "boucler" les dernières urgences avant de prendre mes 2 semaines de congés annuels. Cela étant, j'ai pu prendre connaisance de l'ensemble du dossier et il me reste simplement à en formaliser la synthèse et à vous exposer la manière dont je vous propose d'agir. Je serai de retour le 5 août et je suis cette fois affirmatif quant au fait que ma consultation vous parviendra au plus tard pour le 14 août. J'ai par ailleurs bien noté le rejet implicite de votre demande de protection fonctionnelle. Le délai pour contester cette décision est noté au 2 septembre; j'intègre cet élément dans ma consultation. Je vous remercie encore pour votre patience et reviens vers vous dans le délai annoncé. Avec mes meillers sentiments.	
12/06/2013	1302555NICOLAS	Chère Madame je vous prie de trouver un fichier à votre attention	
12/06/2013	130255 NICOLAS/ Ministre AE	Vous devriez recevoir ce jour un chèque en règlement de l'acompte de vos honoraires; En complément de la clé USB, je vous joins à toutes fins utiles 1) mon évaluation 2011, 2) mon évaluation 2013 (en attente de la signature de mes hiérarchies) 3) la lettre adressée à mon N + 5 en réponse à sa note assassine (à ce jour, je n'ai pas été convoquée). J'ai inclus dans les personnes en copie le directeur de cabinet adjoint du ministre qui avait répondu cet automne à ma demande d'audience au ministre. 4) une lettre du 02-10-2012 par laquelle la DRH rejette mon recours gracieux suite à la non prise en compte des conséquences réelles de l'agression (- non joints: des éléments liés au piège de l'été 2009 et de la fausse tentative de suicide inventée pour m'écarter de mon poste: une lettre de la DRH et la défense du MAE devant le TA de Paris) Comme conseillé, j'ai écrit au ministre pour demander le bénéfice de la protection fonctionnelle pour la seule agression.	

Page 26 sur 27

12/06/2013	130255 NICOLAS/ Ministre AE	Maître, Je me permets de reprendre contact pour avoir une idée de l'échéance de votre première action.	
30/04/2013	Envoi d'une clé USB	Bonjour Maître, Afin de vous permettre de prendre la mesure de mon dossier, je vous propose de vous adresser les documents autour de quatre thèmes sur une clé USB à votre cabinet de Strasbourg: 1 - la reconnaissance de l'accident de service 2 - le déroulement anormal de carrière, 3 - le dossier pénal, 4 - les procédures administratives terminées.	
29/04/2013	RE: suite à notre entretien	Chère Madame, J'accuse bonne réception de votre message, après quelques jours d'absence. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez. Je ne vois aucun souci à ce que votre avocat rennais poursuive le dossier pénal ; en revanche, les éléments de l'enquête pénale ayant une incidence, ou du moins un intérêt, dans les procédures que nous envisageons de mener, il serait opportun que je puisse être informé de l'évolution de ce dossier et que je puisse en obtenir copie. En ce qui concerne plus spécifiquement les procédures administratives, je vous remercie de me transmettre d'ores et déjà les éléments dont vous disposez, sur le support qui vous conviendra le mieux. A réception, je pourrai vous donner une évaluation du temps à consacrer à votre dossier et du montant de mes honoraires. Ce n'est qu'après que vous ayez pu prendre votre décision, que je facturera	

Page 27 sur 27

20/04/2013	Suite à notre entretien	Grand merci de m'avoir reçue mercredi.	en pièce jointe.
		J'ai bien compris qu'il serait vain de me pourvoir devant la CEDH pour ma mutation et les documents diffamants évoqués.	jointo.
		Je vous saurais gré de bien vouloir accepter de défendre mes intérêts auprès du ministère des Affaires étrangères - pour la reconnaissance des conséquences de l'agression, - pour la reconnaissance de mon déroulement anormal de carrière.	
		Pour des raisons pratiques, je pense judicieux de laisser la plainte pénale à mon avocat rennais, Me Claude Larzul. Dès lundi, je formule une demande de protection fonctionnelle auprès du ministre.	
		Après des entretiens, il m'est revenu des détails/compléments que j'ai omis, susceptibles de vous intéresser. Mais nous aurons l'occasion d'échanger. Dès réception de votre facture, je vous ferai parvenir un premier règlement.	